

De tout ce que nous venons de dire, nous pouvons bien conclure avec M. Ebers : « Nous trouvons donc encore ici confirmée l'exactitude de tous les détails que nous fournit la Bible sur Joseph¹. »

A leur arrivée en Égypte, les Ismaélites vendirent Joseph à Putiphar. Il avait alors dix-sept ans².

était renfermé, et le menaça de l'assassiner s'il faisait le moindre bruit. Ainsi obligé de se tenir tranquille, il fut transporté à une distance de plusieurs centaines de milles à travers le Kordofan, jusqu'à Dongola sur le Nil : là, on le vendit à des marchands d'esclaves qui l'emmenèrent au Caire et le revendirent en qualité de tambour au gouvernement égyptien. » S. W. Baker, *Découverte de l'Albert Nyanza, nouvelles Explorations des sources du Nil*, trad. G. Masson, Paris, 1868, chap. III, p. 85. La mort de Saat est racontée chap. XIX, p. 494.

¹ Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, t. I, p. 295.

² Josèphe, *Antiq. jud.*, III, III, 3, t. I, p. 72. Cf. Gen., xxxvii, 2.

CHAPITRE III.

JOSEPH DANS LA MAISON DE PUTIPHAR.

Nous devons suivre maintenant Joseph dans la maison de celui dont la Providence l'avait fait esclave ; rechercher, parmi les nombreuses dignités de la cour des pharaons, quelle était celle de Putiphar, son maître ; justifier l'exactitude de ce que nous dit la Bible sur ce personnage et sur sa femme ; raconter enfin, — le sujet l'exige, — à quelle épreuve délicate Dieu permit que fût exposée la chasteté de son fidèle serviteur, et la victoire éclatante que Joseph remporta par la fuite sur la plus dangereuse des tentations.

Il nous faut examiner d'abord le nom même de Putiphar, et ce qu'on doit entendre par les qualités d'eunuque et de *sar hat-tabbahim* que lui donne Moïse. Le nom de Putiphar était commun en Égypte. Sa véritable forme égyptienne est Petiphra, *Peti pa(pha)-ra*, c'est-à-dire « donné, consacré à Phra, » Ra, le dieu Soleil¹, de même que *Petési*, *Petammon*, qu'on trouve dans les textes grecs, signifient « consacré à Isis, à Ammon. » Le second élément du mot Putiphar indique un nom de la Basse-Égypte, un nom héliopolitain²

¹ Voir Rosellini, *Monumenti storici*, I, 117. Champollion a découvert ce nom dans le papyrus Cailliaud. Il est reproduit n° 200 des planches de son *Précis du système hiéroglyphique*, 2 in-8°, 2^e édit., Paris, 1827, 1828. L'auteur dit dans le texte, p. 177 : « Ce nom propre doit être transcrit en lettres coptes ΠΤΕΠΡΗ ou ΠΕΤΕΦΡΗ, *Pèteprè* ou *Pèteprè*, *Pètephrè* ou *Petaphrè*, et nous reconnaissons ici la transcription hiéroglyphique du nom si connu de Putiphar, qui, dans le texte copte de la Genèse, est régulièrement écrit ΠΕΤΕΦΡΗ, *Pètephrè*, comme notre nom hiéroglyphique. »

² S. Birch, *History of Egypt*, p. 76. Phra est le nom du dieu Ra, le Soleil, précédé de l'article, p.

plutôt que thébain, tandis que Pétammon est plutôt thébain.

Putiphar est qualifié dans la Genèse « eunuque de Pharaon. » On a nié l'existence des eunuques en Égypte¹, bien à tort, car on les rencontre partout en Orient et dès la plus haute antiquité. La Bible seule contient une loi contre la pratique barbare qui les multipliait alors en tous lieux². Une vieille légende en attribue l'invention à la fabuleuse Sémiramis, qui voulut ainsi n'avoir autour d'elle que des hommes sans barbe et à voix aiguë³. Ce qui est certain, c'est que les plus anciens monuments de l'Assyrie représentent des eunuques, en grand nombre et occupant les plus hautes positions officielles. On les voit combattre sur des chariots ou à cheval, comme généraux et commandants de troupe, recevant les prisonniers et les têtes des morts après la bataille. On en remarque toujours dans le cortège royal : ils jouent un rôle important dans les cérémonies religieuses, où ils paraissent avec les insignes d'un caractère sacré. Ils semblent avoir joui dès lors de la plus grande influence et occupé les mêmes postes importants qu'ils ont occupés depuis l'ère chrétienne en Perse et chez les Turcs⁴. On en a vu parvenir jusqu'au trône, comme Agha Mohammed en Perse, et l'eunuque noir Kafour, qui gouverna l'Égypte et la Syrie de 966 à 968 de notre ère.

¹ Bohlen, *Die Genesis erläutert*, in-8°, Königsberg, 1835, p. 360.

² *In terra vestra hoc omnino ne faciatis*, Levit., xxii, 24. Voir aussi Deut., xxiii, 1.

³ Ammien Marcellin, XIV, vi, 17, édit. Teubner, p. 21. Claudien, *In Eutrop.* t. 1, 339-342, édit. Lemaire, t. xxv, p. 525.

Prima Semiramis astu
Assyriis mentita virum, ne vocis acutæ
Mollities lævesque genæ se prodere possent,
Hos sibi conjunxit similes.

⁴ A. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 325, 334, 340. Il donne, p. 326, leur description d'après les bas-reliefs. Il décrit aussi le portrait de deux eunuques, dans *Nineveh and Babylon*, p. 451-452.

Les eunuques se rencontraient en Égypte comme en Assyrie. Il est aisé de les reconnaître sur les monuments figurés, où ils se distinguent par les mêmes caractères que sur les bas-reliefs ninivites : absence de barbe, développement de la poitrine, obésité qui contraste avec la maigreur ordinaire de l'Égyptien, couleur particulière de la peau, qui tient le milieu entre la couleur rouge des hommes et la couleur jaune clair des femmes. Rosellini a très bien mis ce point en lumière¹. Ils sont généralement dans la compagnie des femmes, les accompagnent comme suivants, font de la musique ou bien encore se livrent aux travaux intérieurs de la maison. On les voit, entre autres représentations, dans celles des tombeaux de Beni-Hassan².

On s'accorde d'ailleurs généralement à reconnaître qu'il ne faut pas prendre dans son sens rigoureux le mot eunuque appliqué, par la Genèse, à Putiphar, qui était marié, et au grand panetier, ainsi qu'au grand échanson, qui l'étaient probablement aussi³. Il est possible en effet que les Hébreux, originaires de la Chaldée, aient donné par habitude le nom d'eunuques à tous les grands officiers de la cour, selon la dénomination usitée dans la région de l'Euphrate et du

¹ Rosellini, *Monumenti*, part. II, t. III, p. 132. Comparer sa description avec celle de Layard, *Nineveh and its Remains*, t. II, p. 326. Voir aussi *Description de l'Égypte, Antiquités*, t. II, planche 24, n° 2; 22, n°s 1 et 3, Thèbes, Memnonium; la figure 4 du n° 11 dans l'*Herodotus* de G. Rawlinson, 1858, t. II, p. 53, etc.

² Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*, Abth. II, t. IV, planche 126; Ebers, *Aegypten*, t. I, p. 298. — M. Jules Soury est d'un avis contraire à celui de tous les égyptologues : « Bien que les simples particuliers, comme les pharaons, eussent de véritables harems, dit-il, les monuments ne parlent point d'eunuques. Nous ne pouvons voir, avec M. Ebers, des êtres de cette espèce dans un tombeau de Beni-Hassan. » (*Études historiques sur les religions de l'Asie antérieure*, 1877, p. 163.) Pourquoi? Uniquement parce que la Bible semble supposer leur existence en Égypte.

³ Gen., xxxix, 1; xl, 1.

Tigre. Dans tous les temps et dans tous les pays, il y a eu des noms de dignité qu'il ne faut pas entendre selon leur sens étymologique. Les grands connétables étaient chez nous de grands dignitaires du royaume, quoiqu'ils ne s'occupassent plus des écuries royales, *comites stabuli*. Les Septante ont traduit une fois le mot hébreu *saris* par *dynastes*; les Targumistes l'interprètent presque toujours par « chef¹ » et Winer a adopté leur sentiment². Ce mot paraît donc être simplement synonyme de courtisan ou d'officier de la cour³.

Il n'est cependant pas absolument certain qu'on ne doive pas prendre le mot *saris* du texte hébreu dans son sens ordinaire. Il y a aujourd'hui des eunuques qui possèdent un harem en propre, comme l'attestent les voyageurs⁴. Les auteurs anciens témoignent de la même chose pour ceux d'autrefois⁵, et nous avons du fait du mariage de ces infortunés une preuve, que personne n'a encore remarquée jusqu'ici, dans un papyrus égyptien contemporain de Moïse, le *Roman des deux frères*, dont nous parlerons bientôt, et dans lequel il est raconté que, quoique Bitau fût devenu eunuque, le dieu Nûm lui donna une compagne⁶.

¹ Septante : δυνάστης, Jer., xxxiv, 19; Targum : רבבא, *rabba'*, pluriel רברבין, *rabrebîn*.

² « Nicht immer iness bezeichnet das hebräische סריסים, *sarisim*, Verschnittene im eigentliche Sinne, sondern zuweilen (im Folge dessen, dass man die vertrauten Diener frühzeitig aus den Eunuchen des Harems zunehmen sich gewöhnt hatte), *Hofbediente* überhaupt. » Winer, *Biblisches Realwörterbuch*, 2^e édit., t. II, p. 760.

³ Voir Devéria, *Le papyrus judiciaire de Turin*, dans le *Journal asiatique*, novembre-décembre 1867, p. 448-450.

⁴ Kremer dit, en parlant de cette classe : « Häufig schwingt er sich zum Vertrauten seines Herrn empor, wird dessen Geschäftsführer, Secretär, Gutererwähler, erhält die Freiheit, erwirbt selbst Geld und Gut, ja er hält sich sogar einen Harem. » Ebers, *Aegypten*, t. I, p. 299.

⁵ Voir Gesenius, *Thesaurus linguæ hebrææ*, p. 973.

⁶ « 33. Nûm lui fit donc une compagne pour demeurer avec lui... 35. Bitau l'aima beaucoup, beaucoup. Elle demeura dans sa maison tandis qu'il passait ses jours à chasser les bêtes du pays pour les amener et les

Les *sarisim* pouvaient se rencontrer à la cour, car bien que la monogamie fut la règle générale en Égypte, les pharaons avaient cependant souvent plusieurs épouses. Les bas-reliefs du palais de Médinet-Abou représentent un harem¹. Un papyrus, conservé aujourd'hui au British Museum contient une caricature, — les Égyptiens aimaient les caricatures et y réussissaient, — dans laquelle on voit un pharaon sous la forme d'un lion jouant aux échecs avec une gazelle. Deux renards, figurant les eunuques, gardent un troupeau de gazelles, qui sont les femmes du roi; un troupeau d'oies conduit par un chien et par un chat représente les fils du monarque et ses officiers².

déposer devant elle. Il lui dit : « Ne sors pas de la maison, de peur que le fleuve ne t'enlève. Je ne saurais te délivrer, car je suis une femme comme toi, mon cœur est sur le sommet de la fleur du cèdre, etc. » G. Maspero, le *Conte des deux frères*, *Revue des Cours littéraires*, 28 février 1871, p. 782.

¹ *Pahemt-u*, « maison, demeure des femmes. » Stèle de Pianchi, l. 34, face antérieure, de Rougé, p. 99.

² Voir figure 2. Cette caricature est



2. — Caricature de la cour du pharaon Ramsès III.

Ramsès II Meïamoun, le Sésostri des Grecs, eut plus de cent cinquante enfants, comme nous le verrons plus loin. Parmi les femmes du roi, une portait le titre de reine, et devenait quelquefois successivement, à cause de son titre, la femme de plusieurs pharaons, qui avaient en même temps d'autres favorites. Nous connaissons une reine Mertitefs, de la quatrième dynastie, qui fut tour à tour femme du pharaon Snefrou, puis du pharaon Chéops (*Chufu*) et enfin du pharaon Chéphren (*Chafra*)¹. Un grand officier des premières dynasties, appelé Chemtem, porte le titre de « *mer pa en hes-ur-t*, chef de la maison de la grande favorite, la royale fille Merianhs². » Horkhem, dont nous parlerons au chapitre VI, était aussi gardien du gynécée royal³.

Putiphar était, nous dit le texte sacré, *šar hat-tabbahim* du pharaon⁴. Nous ne savons pas exactement ce qu'il faut entendre par ce titre. Les dignités étaient très multipliées à la cour des rois d'Égypte, et les Hyksos, qui l'avaient envahie et la gouvernaient à l'époque où nous sommes, avaient adopté les usages et l'étiquette des anciens monarques indigènes⁵. Des peintures et les bas-reliefs nous montrent tou-

du temps de Ramsès III. Les enfants de Ramsès sont caricaturés sous la forme d'oies, parce que cet oiseau était l'hieroglyphe de l'idée de fils.

¹ De Rougé, *Monuments des six premières dynasties égyptiennes*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXV, 2^e partie, 1866, p. 257.

² De Rougé, *ibid.*, p. 269.

³ Ledrain, *La stèle du collier d'or*, 1876, p. 3 du tirage à part.

⁴ *שַׂר הַטַּבָּחִים*, Gen., XXXIX, 1.

⁵ Dans tout ce livre troisième, nous nous servons, pour confirmer l'histoire de Joseph, à peu près indifféremment des monuments de toutes les époques, quoiqu'ils n'émanent pas des rois Pasteurs. Nous verrons au chapitre V que les rois Pasteurs imitaient en tout les rois indigènes. Quant à l'emploi que nous faisons des documents de diverses périodes de l'histoire égyptienne, il est justifié par ce fait que les coutumes de ce pays se perdent dans la nuit des temps et se sont transmises la plupart sans

jours le pharaon entouré d'une multitude d'officiers, portant le flabellum et toute espèce d'insignes ou d'ornements. Les titres que nous lisons sur les épitaphes des grands seigneurs sont innombrables et la liste en dépasse celle des temps de la féodalité : maîtres des secrets ou conseillers secrets, parents du roi ou grands dignitaires, maîtres des chevaux ou connétables, chefs des musiciens, sages et savants ; surveillants des livres ou bibliothécaires, directeurs des bâtiments et des tombeaux, majordomes, préposés au trésor royal, intendant des boulangers, intendant des échan-

changements notables : « Les plus anciens monuments que nous connaissons, dit Chabas, nous montrent les Égyptiens établis sur les rives du Nil avec Memphis pour capitale ; ils nous apparaissent alors aussi avancés en civilisation qu'à aucune autre époque de leur histoire ; leur écriture est formée des mêmes éléments qu'elle conservera jusqu'à la fin ; déjà cette écriture admet quelques-unes des singularités qui dominèrent trente siècles plus tard dans l'orthographe des basses époques. Quant à la langue, elle n'est pas plus simple dans ses combinaisons que celle des temps postérieurs ; les élisions et les constructions elliptiques n'y sont pas moins fréquentes... Il demeure certain que les règles qui ont présidé à la formation de la langue et de l'écriture et qui en ont dirigé le développement pendant quarante siècles, étaient complètement définies dès le commencement de l'Ancien Empire... Le système de l'écriture suppose forcément un peuple avancé dans les sciences et dans les arts, un peuple ayant beaucoup observé, beaucoup étudié, beaucoup réfléchi, et dont l'esprit savait se plier aux combinaisons les plus compliquées. Aussi ne devons-nous pas être surpris de trouver en plein fonctionnement, au temps de la construction des grandes pyramides, l'organisation religieuse, militaire et civile de l'Égypte... Quand les Égyptiens se révèlent à nous, ils sont déjà en possession de tous les métaux dont ils firent usage jusqu'à la destruction de leur nationalité ; ils s'en servent pour l'agriculture, les arts, la guerre, la chasse, la parure, etc. ; ils fabriquent des harpes et des flûtes ; leurs grands personnages portent au cou le riche collier d'or, incrusté de pierres, que plus tard Joseph reçut des mains de Pharaon ; ils entassent chez eux les meubles et les vases précieux ;... ils cultivent la vigne, ... ils taillent des statues de pierre dure... Les formes des outils, des armes, des ornements, etc., n'ont pas seulement varié en Égypte depuis les plus anciens spécimens que nous montrent les monuments. » *Études sur l'antiquité historique*, p. 71-73.

sons, flabellifère à la droite du roi. C'étaient là des dignités civiles. A la gauche du roi étaient les capitaines de la garde du corps¹. Les grades militaires étaient fort nombreux, depuis celui de général en chef jusqu'à celui d'officier inférieur. Du temps d'Hérodote², et probablement très longtemps avant lui, les troupes égyptiennes gardaient tour à tour la personne du roi, par divisions de deux mille hommes, qui se succédaient tous les ans. Les monuments nous représentent ces gardes, distingués par leur costume et par leurs armes, tout autour du monarque, dans les marches et dans les combats³. Du temps des Ptolémées, qui avaient conservé tous les anciens usages, leur commandant s'appelait *archisomatophylax*⁴.

L'armée se composait de plusieurs corps, celui des archers, celui des cavaliers, ou plutôt des soldats montés sur des chars, etc. Elle en comprenait un entre autres sur lequel nous aurons à revenir à l'occasion de l'exode, celui des *madjaïu*, qui était chargé de la police et de l'exécution des ordres royaux. Son importance était si considérable, que son nom est devenu en copte synonyme de soldat, *matoi*⁵. Ce nom de Madjaï ou Matoi est celui d'une tribu libyenne

¹ Appelés *Asmach*, dit Hérodote, II, xxx, édit. Didot, p. 81, c'est-à-dire « se tenant à la gauche du roi. » Ἀσμάχ, δύναται δὲ τούτο τὸ ἔπος κατὰ τὴν Ἑλλήνων γλῶσσαν εἰ ἐξ ἀριστερῆς χειρὸς παριστάμενοι βασιλέϊ. Les gardes sont sans doute placés à gauche, parce que le roi ne pouvait se défendre lui-même du côté gauche. Cf. cependant la note de Wilkinson dans l'*Herodotus* de G. Rawlinson, 1838, t. II, p. 44-45.

² Hérodote, II, 168.

³ Rosellini, *Monumenti dell' Egitto e della Nubia*, II^e partie, *Monumenti civili*, texte, t. III, p. 201. Planches c, ci, cii, ciii, cvi, cxxvii, dans les *Monumenti religiosi*.

⁴ Ἀρχισωματοφύλαξ. Voir Rosellini, *Monumenti civili*, t. III, p. 201-202. — Voir G. Maspero, *Un manuel de hiérarchie égyptienne*, dans le *Journal asiatique*, février-mars 1888, p. 250-280; avril-juin 1888, p. 309-343.

⁵ Voir Peyron, *Lexicon linguæ copticæ*, p. 410.

contre laquelle les anciens pharaons avaient fait la guerre et qu'ils avaient fini par asservir et par enrôler dans leur armée. Leur chef, *her madjaïu*, commandait vraisemblablement, en même temps qu'aux soldats égyptiens chargés de l'exécution des lois, aux mercenaires étrangers qui faisaient souvent partie de l'armée des pharaons. On désignait sans doute leurs fonctions de police par les titres qu'on rencontre si souvent dans les documents hiéroglyphiques, *ar-ti en suten*, *anh-ti en hab*, « les deux yeux du roi de la Haute-Égypte, les deux oreilles du roi de la Basse-Égypte¹. »

Les lois égyptiennes étaient très compliquées et fort assujettissantes, et le général des Madjaïu devait avoir beaucoup à faire pour en assurer l'exécution. Tout Égyptien était tenu de se présenter chaque année au chef-lieu du nome qu'il habitait et d'y rendre compte de ses revenus et de ses occupations; une fausse déclaration était punie de mort. C'est Diodore de Sicile qui nous fait connaître cette coutume². Elle devait exister dès les temps les plus anciens. Un monument de la XIX^e dynastie nous représente la population d'un nome, avec son étendard, comparaisant, homme par homme, devant le nomarque, *mer nut-djat*, pour faire sa déclaration, qui est enregistrée par un scribe³. Les Madjaïu devaient être chargés de la poursuite et de la punition des coupables, comme ils étaient chargés de rechercher les esclaves fugitifs, de veiller à l'exécution des corvées, de garder les prisonniers de guerre, etc. Le nombre de ceux qui étaient astreints aux

¹ Hérodote, II, 114, mentionne à la cour du roi de Perse un compagnon de Cyrus qualifié aussi ὀφθαλμὸν βασιλέως.

² Diodore, I, 71 : Προσετέτακτο δὲ καὶ πᾶσι τοῖς Αἰγυπτίοις ἀπογράφεσθαι πρὸς τοὺς ἀρχοντας, ἀπὸ τίνων ἕκαστος πορίζεται τὸν εἶον, καὶ τὸν ἐν τούτοις ψευδόμενον, ἢ πόρον ἀδικῶν ἐπιτελοῦντα, θανάτω περιπίπτειν τὴν ἀναγκαῖον. Édit. Didot, t. I, p. 62.

³ Wilkinson, *Manners and Customs*, II, p. 133; 2^e édit., publiée par Birch, 1878, t. I, p. 300.

corvées et aux travaux forcés était très considérable. Les monuments figurés nous montrent par milliers des prisonniers de guerre, les bras liés. Les lois égyptiennes punissaient de mort une foule de crimes¹. Le papyrus Lee I nous fait connaître le jugement porté contre un intendant des troupeaux qui s'était adonné à la magie et qui est condamné à périr sous le fouet. Pour faire observer tant de décrets et de règlements, maintenir partout l'ordre et le respect des lois, exécuter tant de sentences, il fallait beaucoup de madjaïu et leur chef devait être par conséquent un très haut personnage. Putiphar était probablement *her madjaïu*².

Il faut remarquer cependant que les anciennes versions ne sont pas d'accord sur le titre du maître de Joseph. Les Arabes et les Syriens en font « le chef des gardes du corps; » les Septante le nomment « le chef des cuisiniers³; » de même la version copte. Les cuisiniers sont fréquemment figurés sur les monuments, entourés de tout leur attirail de cuisine, ainsi que de viandes et de légumes, de poissons et de volatiles⁴; mais il est impossible de justifier philologiquement⁵ le sens adopté par les traducteurs grecs et coptes. On ne peut rendre compte de leur traduction qu'en supposant qu'ils ont vu une allusion aux fonctions de Putiphar dans le passage où Moïse dit que le maître de Joseph ne s'occupait de rien dans sa maison, si ce n'est de ce qu'il mangeait⁶, mais on n'a pas le droit de conclure de ces expressions qu'il était « chef des cuisiniers. »

¹ Voir Diodore de Sicile, I, 77-80, édit. Didot, t. I, p. 62-65; III, 12, p. 133.

² Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, t. I, p. 295 et suiv.

³ Ἀρχιμαγειρος. La version copte a gardé le mot des Septante.

⁴ Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, t. II, p. 388, 393, 401; 2^e éd., t. II, p. 32, 35, 39.

⁵ Voir cependant I Sam. (I Reg.), IX, 23, où טבחה, *tabbâh*, désigne un cuisinier ou écuyer tranchant.

⁶ Gen., XXXIX, 6.

La Vulgate s'est rapprochée davantage de la signification la plus vraisemblable en traduisant *šar hat-tabbâhim* par *princeps exercitus*, « chef de l'armée. » *Tabbâh* signifie « satellite, » soldat¹, et c'est certainement le mot hébreu qui pouvait rendre le mieux le sens de *Madjaï*.

Quelle que fût, de toutes les dignités que nous venons d'énumérer, celle de Putiphar, il était certainement un des grands personnages de la cour. Le texte remarque expressément qu'il était égyptien², parce que son souverain ne l'était pas, ainsi que nous l'expliquerons plus loin, mais appartenait à une race étrangère et sémitique, celle des Schasou, qui avait conquis l'Égypte. Les rois de ce peuple, connus sous le nom d'Hyksos, prenaient naturellement la plupart de leurs officiers parmi les Schasou, mais ils en choisissaient aussi quelques-uns parmi les Égyptiens, comme nous le voyons par l'exemple de Putiphar.

Joseph, dans la maison du maître à qui l'avaient vendu les Madianites, ne tarda pas à gagner toute sa confiance et ses bonnes grâces. Il fut établi par Putiphar intendant général sur tous ses esclaves et sur tous ses biens. Toutes les grandes familles égyptiennes plaçaient ainsi un esclave choisi au-dessus de tous les autres; nous verrons plus tard également un majordome dans le palais de Joseph, quand il sera devenu premier ministre³.

¹ טבחה, *tabbâh*, « celui qui tranche, égorge, tue, » est le soldat qui exécute les ordres du maître. Le même titre de dignité se retrouve dans d'autres livres postérieurs de la Bible, seulement le mot שר, *šar*, est remplacé par le mot plus récent רב, *rab*, רב־טבחהִים, *rab-tabbâhim*. Il paraît désigner une fonction militaire, quoique les Septante continuent à traduire « chef des cuisiniers. » II (IV) Reg., XXV, 8, 11, 20; Jer., XXXIX, 11; XL, 1, 2, 5; XLI, 10; XLIII, 6; LII, 12, etc.

² Gen., XXXIX, 1.

³ Gen., XLIII, 16, 19; XLIV, 1, 4.